

Sujet : [INTERNET] Projet Chronolignes Le Mans Métropole

De : aras

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 03/04/2024 16:24

Bonjour,

Le projet de Chronolignes du Mans Métropole suscite les remarques suivantes:

Il manque dans tout ça de resituer ces travaux dans une vraie réflexion/programme sur les mobilités à moyen/long terme pour la métropole et les territoires qui l'entourent dans un rayon de 10 20km. Car permettre une meilleure accessibilité et desserte de la ville pour les habitants de

l'intercommunalité, c'est peut-être un objectif louable mais il faut aussi prendre en compte la circulation issue de toute la périphérie.

Quel est en fait l'objectif : est-ce de taxer les automobilistes pour produire de l'argent de poche pour la métropole ou est-ce d'inciter ceux qui circulent en ville à avoir des moyens de locomotion décarbonés ? On peut légitimement s'interroger sur ce que recherchent les municipalités quand on voit le magnifique panneau sur la D300 à l'entrée de Coulaines qui indique « Ayez le réflexe transport en commun » alors que les premier arrêt de bus est invisible puisqu'à 500 mètres de l'autre côté de la rocade et qu'il n'y a pas un seul parking à proximité ...

Si l'objectif est effectivement de diminuer la circulation automobile, il faut déterminer une politique d'ensemble des mobilités englobant les besoins des usagers qui viennent tous les jours au Mans dans un rayon de 10 voire 20km.

Ainsi, est-il normal qu'il n'y ait pas de piste cyclable entre le rond point de la prison et l'entrée de Coulaines. Ce serait pourtant bien nécessaire pour éviter la circulation des vélos et des trottinettes plus ou moins bien éclairées aux heures d'affluences ? Quel rapport avec le projet de chrono-lignes ? Pas grand-chose sans doute si ce n'est que ces chono-lignes ne vont pas améliorer grand chose dans leur secteur non plus il n'y a pas de projet cohérent de circulation douce pour alléger la circulation courante à moyenne distance.

Donc commençons par le début et définissons un programme d'ensemble de la mobilité à moyen long terme qui permette effectivement d'alléger la circulation de tous les jours. Et si ce programme existe, ce qui reste à prouver, il faut le faire connaître et expliquer comment le projet de l'avenue Bollée s'inscrit dans un projet non pas de la seule métropole mais de tout le territoire alentour.

Ce qui implique donc de différer le programme chronoligne dans l'attente d'un vrai un programme d'ensemble des mobilités.

La question des arbres est légitime. Les professionnels des arbres ne peuvent être que très réservés sur les arguments retenus par ceux qui veulent absolument les abattre.

Leur état de santé ? À priori, ces arbres ont encore de nombreuses années à vivre. Il risquent de mourir un jour ? c'est le fait de tout ce qui est vivant. Ils présentent un risque pour les passants ? pas plus probable qu'une collision avec une trottinette ... Mais évidemment si on demande son avis à un « expert » celui-ci préférera la solution qui ne risque pas d'engager sa responsabilité « Quand on veut noyer son chien on dit qu'il a la rage » la vérité est malheureusement qu'abattre et replanter c'est du chiffre d'affaire en plus et que certains y retrouvent leurs billes.

Donc s'il y a lieu de bâtir un projet, bâtissons le autour des arbres existants.

Bien cordialement

Ph. Villedieu



Sans virus. www.avast.com